Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 486

Artikel: La signification et l'organisation des loisirs : [1ère partie]

Autor: A. de M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262439

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vement Fe

DIRECTION ET RÉDACTION
M¹⁰- Emilie GOURD, 17, rue Töpfter
ADMINISTRATION
M¹⁰- Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de Chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE... Fr. 5...
Et numéro... • 0.25
La ligne ou son espace :
40 centimes
La bassement parte à 1º 2/anvier. A parte à pullet, it ui
étiliré de abssaussit és 6 mois (3 fr.) rabbit par le seult és

ANNONCES

Nous ne savons pas ce que demande la justice, et nous ne le saurons pas, aussi longtemps que la femme n'aura pas été consultée.

Ch. SECRÉTAN.

Avant les Elections cantonales genevoises

Et nous, femmes?...

Puisque, une fois de plus, les partis politiques genevois ont mis sur pied, en vue des felections si affreusement passionnées de ces jours prochains, des programmes de réformes merveilleuses, mais qui ne nous mentionnent pas devantage, nous, femmes, nos intérêts, nos réclamations, nos droits, que in mous difficultés, nos réclamations, nos droits, que merveilleuses, mais qui ne nous mentionnent pas devantage, nous, femmes, nos intérêts, nos idificultés, nos réclamations, nos droits, que in nous divins un troupeau de brebis à tondre au gré de nos bergers; puisque, une fois de plus, ces consultations populaires vont se faire en ignorant totalement et volontairement notre en ignorant totalement et volontairement notre existence comme citoyennes, comme contribuables, comme productrices, comme contribuables, comme productrices, comme contribuables, comme productrices ou partique des femmes annotes vien la la vie de la natif qui certices ou parlementaries; alors que dens tous les pays d'Europe, suar que dans tous les pays d'Europe, sauf quarte, les femmes sont appelées à participer directement à la vie de la natif qui certices ou parlementaries; alors que de voste à l'unant et mité mois une voix l'introduction du suffrage féminin, et que la collaboration officielle des journes prochains, des participer eliercteurent à la vie de la natif qui teriter les femmes sont appelées à participer directement à la vie de la natif que ve vos l'alternet et solnabre des deputes vient de voter à l'unant et mité mois une voix l'introduction di suffrage féminin, et que la collaboration officielle des journes avoir par les femmes dans notre vie publique cantonale. Alors que dans tous les pays d'Europe, sauf que vens présites vient de voter à l'unant et de la natif que vers présites vient de voter à l'unant et mité mois une voix l'introduction di suffrage de féminin, et que la collaboration officielle des journes avoir par les femmes dans notre catons le femmes dans notre ca buables, comme productrices, comme consommatrices, — cette existence, pourfant, l'Association genevoise pour le Suffrage a jugé
qu'il était de son devoir de la rappeler. A
l'opinion publique d'abord, et surtout à l'opinion publique féminine, qui trop souvent
pèche par indifférence, paresse, inertie et
routine: et voilà le but de l'affiche apposée
sur tous les murs de Genève ces derniers
jours; aux partis politiques ensuite, qui esquissent, sans même penser que cela puisse
nous concerner, le plan de notre vie cantonale
pendant trois ans: et voilà le motif de la lettre
ci-arrès adressée à chacun de ces cinq partis: ci-après adressée à chacun de ces cinq partis:

Monsieur le Président,
Notre Association pour le Suffrage, qui ne peut
manquer en cette période électorale de porter le
plus vif intérêt à l'attitude des différents partis
politiques envers les problèmes de l'heure, tient
à vous exprimer son profond regret de ce que
le parti que vous présidez n'ait pas cru devoir,
dans son programme, faire même mention de

Suffrage féminin :

La Présidente : Emilie Gourd. Une des vice-présidentes : A. BONDALLAZ.

Il n'est pas nécessaire de dire à nos lecteurs It n'est pas necessaire de aure à nos tecteurs que nous ne nous faisons pas la moindre illusion sur le succès de ces manifestations. Mais, à force de tomber goutle à goutle, une source attaque et perce des rochers encore plus durs que les préjugés, l'inconscience ou l'égome de nos concitoyens; et, d'autre part,

quel est le principe de justice qui a triomphé avant d'avoir été proclamé cent mille fois? Or, c'est parce que le principe que nous défendons est un principe de justice que nous avons foi en lui avons foi en lui.

Les Femmes et la Société des Nations

Protection de l'enfance

Si les débats sur l'activité de la S. d. N. en matière de protection de l'enfance ont été, lors matière de protection de l'enfance ont été, lors de la récente Assemblée, plus animés et plus longs que ceux sur la traite des femmes, ils ont d'autre part porté bien davantage sur des questions de procédure que sur le fonds des problèmes en eux-mêmes. Nous avons toujours dit cit même combien vaste est le champ d'activité dans lequel le Comité de Protection de l'Enfance a dû découper les limites de son travail, et les dangers que présente l'étude simultanée d'un trop grand nombre de points: il était donc utile que des directives soient adoptées selon lesquelles canaliser et coordonner les recherches et les discussions. Ces directives sont les suivantes: constituer un triple centre, soit centre de docu-mentation internationale destiné à faciliter l'é-change des renseignements, centre d'études chargé d'effectuer ou de provoquer des enquêtes, et centre d'action chargé d'organiser la copération entre les gouvernements d'abord, entre les gouvernements et les organisations privées ensuite. En outre, quelques indications ont été fournies sur l'orientation des travaux de la S. d. N. plus spécialement que cela n'a été fait jusqu'à présent vers les problèmes concernant surtout l'enfance normale, la situation de l'enfance dans les ré-gions rurales, l'alimentation — le sujet à la gions rurales, l'alimentation — le sujet à la mode cette année dans les milieux sociaux et économiques de la S. d. N. — et la coordination de l'activité des œuvres sociales, tant officielles que privées. Enfin, et bien entendu, des questions déjà à l'ordre du jour des travaux de la S. d. N., telles le placement familial, le cinéma récréatif, les enfants dévoyés et en danger moral, ont fait également l'objet de plusieurs interven-tions de délégués et de déléguées, et il a été recommandé que la question des enfants maltraités soit envisagée à divers points de vue: assistance sociale, droit civil, mesures pénales, pour déterminer à l'examen duquel il sera utile de s'attacher en premier lieu.

Statut de la femme

Nous n'avons pas à rappeler ici que la S. d. N. Nous n'avons pas a rappeter let que la S. d. N. a décidé l'an dernier de procéder à une enquête auprès des gouvernements sur le statut civil et politique de la femme, mais sans fixer la date à laquelle cette enquête devrait être terminée, ce qui l'alissait la porte ouverte à toutes les longueurs et à tous les retards! Aussi, cette année, l'effort des organisations féminines porta-t-il spé-cialement sur cette question de date, et grâce à l'appui qui leur fut donné par plusieurs femmes déleguées, la décision vient d'être prise de faire figurer à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée (1937) la discussion sur ce sujet. C'est donc là un succès pour les organisations

féministes, dont l'activité va recevoir de ce fait un nouvel élan: d'une part puisqu'elles ont maintenant à s'assurer sur terrain national que les gouvernements répondent en temps voulu à l'enquête de la S. d. N., et d'autre part puisqu'elles sont ainsi à même de hâter pour une date déterminée leurs propres travaux sur ce sujet, le Secrétaire général ayant invité les Associa-tions internationales féminines à lui fournir avant le 1er juin prochain les exposés qu'elles désirent soumettre à l'examen de l'Assemblée. Nous resoumettre à l'examen de l'Assemblée. Nous re-grettons seulement que leur seconde demande en ce domaine n'ait pas abouti: elles avaient, avec raison, estimé que les réponses des gouverne-ments ne seraient complètes que si la situation des femmes dans les colonies, protectorats ou territoires sous mandats était prise en considération, et une recommandation de la S. d. N. à cet égard aurait eu bien plus de poids que les démarches qui devront être faites maintenant auprès des gouvernements en particulier.

(La fin en 3c page.)

AVIS. — L'abondance des matières nous oblige encore à remettre à notre prochain numéro la publication de la fin de l'étude de notre collabo-ratrice A. de M. sur Les Femmes et l'Administration publique.

Lire en 2me page:

La prochaine Conférence d'études de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. E. J.: In Memoriam. M^{III} Amélie Humbert. Une femme ne sera pas encore tuteur général à Genève. E. Go: La vie politique. Le parti radical et les femmes.

En 3me et 4me pages:

E. A.: Un Cours de vacances féministe au bord du lac de Thoune.

V.-K.: La Conférence des Présidentes de Sections de l'A. S. S. F. Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

M.-L. Preis: Les femmes et les livres. Voya-geuses: Anne Morrow Lindbergh.

Toujours le droit au travail de la femme mariée

A LAUSANNE

Malgré l'opposition des principales Socié-tés féminines de la ville, qui ont à plusieurs reprises attiré l'attention des autorités communales sur les dangers que présentait, tant au point de vue professionnel qu'au point de vue moral, le nouveau règlement sur le statut des fonctionnaires, et malgré l'appui inattendu donné à notre cause par quelques représentants des partis bourgeois, la majorité du Conseil communat lausannois la majorité du Conseil communa' lausannois a voté ce règlement, dont l'article 22 porte une atteinte directe au droit au travail de la femme. Il stipule en effet qu'il existe « une incompatibilité entre la qualité de membre du personnel communal et les occupations accessoires régulières ou occasionnelles exercées par l'employé ou l'ouvrier ou par son épouse ». Ce qui revient à dire que si un petit fonctionnaire de la ville de Lausanne est marié à une femme qui tient un comest marié à une femme qui tient un commerce de papeterie, ou d'épicerie, moins même, fait parfois chez elle des travaux de couture ou de broderie, il devra, ou démissionner, ou interdire à sa femme d'exercer cette activité rémunérée, ou encore divorcer.

Ce sont là des atteintes insupportables à la Ce sont là des atteintes insupportables à la liberté individuelle, qui relèvent bien davantage d'un régime dictatorial que de la tradition de notre pays, Mais l'on peut être bien tranquille: la pratique de ces mesures se chargera de mettre à la raison ces messieurs du Conseil communal et les difficultés d'applications vont fourmiller... On dit que cela a déjà commencé. Cela ne nous étonne pas.

A GENÈVE

Là aussi, on continue à menacer le droit au travail de la femme. Le fameux projet, issu de la Ligue des Citoyens pour être sou-mis à la votation populaire, et dont nous mis à la votation populaire, et dont nous avons démontré en son temps le caractère, aussi injuste qu'absurde (il mesurait au ki-lomètre, on s'en souvient, la valeur des institutrices, en autorisant celles qui se mariaient au delà d'un certain rayon à garder leur poste, et en obligeant les autres à démissionner!) ne paraissant avoir aucune chance de succès (le Conseil d'Etat lui-mème y certif fait prescrittes).

missionner!) ne paraissant avoir aucune chance de succès (le Conseil d'Etat lui-même y
avait fait opposition), un nouveau projet a
été préparé par la Commission du Grand Conseil, dont le moins que l'on puisse dire, c'est
qu'il est une monstruosité juridique, basé
el qu'il est sur des catégories d'exceptions,
et intervenant même avec candeur dans le
statut des fonctionnaires internationaux résidant à Genève, et qui sont exterritorialisés!
Aussi une levée de boucliers s'est immédiatement manifestée, aussi bien du côté du
Comité de défense du droit de la femme au
travail, qui a adressé à la Commission du
Grand Conseil une lettre de protestation, que
du côté des différentes organisations de fonctionnaires, dont le langage très net à l'égard
du droit de la femme a été un réconfort
pour les féministes. D'ailleurs, la session du
Grand Conseil étant close et les élections

proches, un temps de répit peut être assuré d'autant plus que n'ont certainement pas tort ceux qui assurent que des machines de cet ordre sont surtout des machines électo-J. GUEYBAUD. rales...

La signification et l'organisation des loisirs 1

L'Unión des Femmes de Genève avait proposé comme sujet de conférence pour cette Assemblée de l'Alliance: Comment organiser les loisirs de la jeunesse pour parer aux dangers des dancings et du cinéma? Mie Stucki a désiré élargir et approfondir cette question, car il n'est que trop évident que jeunes et vieux n'usant pas de leurs loisirs comme il faudrait, il s'agit là

d'un problème d'intérêt général.

Les loisirs ont deux faces, l'une rayonnante, l'autre grimaçante; pour les uns, ils signifient détente, ou vie intensifiée; pour les autres, vide ou fantôme. L'homme moderne les conçoit com-me l'antipode de la contrainte du travail, alors que l'enfant et le primitif, dont le temps est rempli par les activités les plus diverses, au gré de leurs besoins, ne connaissent ni le travail ni les loisirs.

En jetant un coup d'œil sur l'histoire du tra-En jetant un coup d'œil sur l'histoire du tra-vail, nous voyons que l'antiquité le méprise et l'abandonne aux femmes et aux esclaves. L'hom-me supérieur est l'homme oisif. Au moyen âge, le travail signifie peine et corvée. Jusqu'à une époque récente, on manquait de main-d'œuvre pour faire face aux besoins courants, si bien que pour tarre race aux besons courants, si ben que les gouvernements devaient même imposer des travaux forcés pour lutter contre les forces de la nature. Puis vint la machine, qui remplaça les corvées, mais aussi les métiers et, partiellement, l'agriculteur! Avec une machine agricole, un paysan exécute le travail de 25 hommes; là oiu, autrefois, il fallait 7000 ouvrieurs fontificanent autrefois, il fallait 7000 ouvriers, fonctionnent aujourd'hui 35 machines menées par une poi-gnée d'hommes. De ce fait les forces humaines sont libérées. Mais la société n'est pas à la hauteur de cette liberté.

De nos jours le travail, du moins le travail

¹ D'après la conférence faite à l'Assemblée de l'Alliance à Coire par M¹⁰ Hélène Stucki (Berne).

ÉLECTIONS CANTONALES DE 1936

FEMMES!

Travailleuses!

Consommatrices!

Il est injuste et dangereux que vous ne puissiez pas élire vos représentants, qui vont prendre durant ces prochaines années des mesures vous touchant direc tement

Mères de famille! **Educatrices!** Citoyennes!

L'intérêt du pays exige la collaboration de tous, HOMMES ET FEMMES

FAITES VOTRE DEVOIR avant qu'il ne soit trop tard

Réclamez votre droit de vote

ASSOCIATION GENEVOISE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ

rémunéré, est anobli, déifié même, et ceux qui n'en manquent pas doivent s'estimer heureux. Mais parmi ces privilégiés, il en est trop dont il ne remplit ni le temps ni ne satisfait l'âme. Il suffit de se représenter le travail à la chaîne, illustré d'une façon si poignante par Charlot, illustré d'une façon si poignante par Charlot, pour comprendre que, pour une grande catégorie de travailleurs, rien ne compte dans leur vie que les congés réglementaires du soir et du dimanche. Quelle différence avec les métiers du Moyen Age dont l'heureuse collaboration avait pour couronnement la création d'une cathédrale! Le travail au service d'une grande œuvre est un accomplissement, devient un culte. L'homme a besoin de se sentir partie intégrante d'un tout, et non pas seulement une d'ent d'engrenage.

Le problème se pose donc ainsi: L'homme dis-pose de loisirs et de forces inemployées. Comme il a besoin de plénitude, il cherche dans ses loisirs le complément de ce qui lui est refusé dans son travail. Mais cette recherche est dif-ficile, sinon l'on ne parlerait pas du danger des

L'Union des Femmes de Genève condamne les dancings et le cinéma pour notre jeunesse. Est-ce tout à fait juste? Un socialiste anglais n'a-t-il pas écrit: « Avant de prescrire à un mineur comment il devrait passer ses soirées, nous de-vrions connaître le travail dans la mine; pour améliorer les goûts d'une vendeuse, nous de-vrions avoir travaillé derrière en comptoir ». La jeunesse ne trouve-t-elle pas dans le dancing ce qui lui manque dans sa vie de travail, de la joie, une atmosphère brillante? En lieu et place de sa besogne monotone, le cinéma lui apporte du changement, de l'élégance, lui montre ses souhaits réalisés.

souhaits réalisés.
Si toutefois nous demandons autre chose pour la jeunesse, c'est que nous savons que ces satisfactions passagères ne suffisent pas, qu'il faut pouvoir « trouver le ciel au-dedans de soi-même» et que nous plaignons les jeunes pour leur vide intérieurs. Les loisirs appellent la halte dans la vie, le recueillement, ou bien alors la fuite de soi-même et la distraction. Or, d'après une loi spirituelle, la fuite devant soi-même est néfaste. Ce n'est donc pas au nom d'une morale pé-rimée que nous désirons voir la jeunesse mieux employer ses loisirs, mais parce que nous mieux employer ses loisirs, mais parce que nous réalisons que ces loisirs pourraient servir à mieux rapprocher entre eux les pauvres êtres humains que letir travail brutalise. Telle autre-fois la veillée réunissant parents et enfants, patrons et ouvriers, dans une même détente. Or les fêtes établies ne remplissent plus ce but. Les

loisirs ont perdu pour nous leur sens profond. Dès que quelque chose cloche, on fait appel aux éducateurs. Mue Stucki cherchera donc sès solutions sur le terrain pédagogique. D'après sontitions sain de certain pedagograde. D'après tout ce qui précède, il est évident que l'enfant doit être éleve non seulement en vue du travail, mais aussi en vue de la joie d'une activité personnelle, et pour cela il doit s'attacher de toutes ses Torces à une œuvre qui le dépasse. Le jardin d'en-fants lui en offre les matériaux et l'atmos-phère chaude qui fait éclore les forces. L'es expositions de ces petits, témoignent de leur richesse intérieure qui ferait envie à plus d'un adulte. Il semble que, préparés de la sorte, les enfants ne se contenteront plus jamais de sensations grossières. Mais trop souvent, l'école arrête cet élan de création, et la maison paternelle, qui devrait fournir aux jeunes des possi-bilités d'activité personnelle, n'en a pas toujours

(La fin au prochain numéro.) A. DE M.



La prochaine conférence d'études de l'Alliance Internationale pour le Suffrage

(Zürich 27 février - 1er mars 1937)

reuses d'apprendre que l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes vient de decider de tenir dans la première moitié de tionales, que la Suisse orientale eût aussi son tour, et Zurich constitue un lieu de rencontres admirablement choisi, aussi bien en sa qualité de grande ville, riche en ressources quantie de grande ville, riche en ressources cia féminines et sociales, que par sa situation sés centrale, qui permettra aux suffragistes de nombreux cantons voisins (St-Gall, Schaf- éta house, Thurgovie, Appenzell, Lucerne, Glaris, sei Argovie, Grisons, etc.) d'utiliser très facile- le ment cette occasion de rencontres interna- par l'insulger.

uonaies.

Pour profiter de la présence en Suisse de Mle Rosa Manus, première vice-présidente de l'Alliance, et de Miss Heneker, chargée spécialement par le Comité de l'Alliance d'organiser ses deux conférences de Zurich et de

Nos lectrices seront certainement très heu-uses d'apprendre que l'Alliance Internatio-de pour le Suffrage des Femmes vient de ct séances de Comités ont-pris date ces deux cider de tenir dans la première moitié de dernières semaines. Un programme a été es-unée prochaine deux conférences d'études, unsacrées à des questions de paix et de à titre provisoire, s'entend et sous réserve quisisme. Pour l'une d'elles invitation à de toutes les médificieuss pouvait surgir decider de tenir dans la première moitié de dernières semaines. Un programme a été esl'année prochaine deux conférences d'études,
consacrées à des questions de paix et de à titre provisoire, s'entend et sous réserve
féminisme. Pour l'une d'elles, invitation a de
été reçue de Varsovie, pour le mois de mai,
et quant à l'autre, c'est à la Suisse allemande
que va échoir le privilège de la recevoir, et gureront à l'ordre du jour de cette Conférence
cela dès la fin de février 1937. Il était juste de Zurich: le suffrage féminis, le droit au
en effet, alors que Genève est si constamment travail de la femme, et la paix. Il est en
favorisée par des visites féministes internaen outre prévu un meeting public auquel
tionales, que la Suisse orientale eût aussi son l'on espère que pourront participer des perl'on espère que pourront participer des per-sonnalités féministes politiques étrangères, une soirée familière, des visites d'institutions so-ciales et féminines zurichoises, d'importantes

ciance et fermimes zurrenoises, d'importantes séances de discussions par petits groupes, etc.

Il va de soi que, la rédaction du Mouvement étant spécialement bien placée pour être renseignée sur tous ces projets! nos lectrices le seront aussi, au fur et à mesure que nous parviendront des informations. Mais nous teriore à les revieurs de moissant de metales et des controls de moissant de services de les referents de metales de la control de moissant de controls de controls de moissant de controls de contro parvientorit des miorimatoris. Mais nous te-nions à les prévenir dès maintenant de cette bonne nouvelle, et à les engager sans tarder à réserver pour un «week-end» à Zurich les dates indiquées plus haut, et pour le choix définitif desquelles nous venons de re-cevoir confirmation téléphonique de Londres.

Féministe de la première heure, Mile Amélie Humbert fit longtemps partie de notre Union féministe de Neuchâtel, et assistait à ses séances

générales chaque fois que cela lui était possible. A l'instar de Joséphine Butler, elle croyait que le droit de vote des femmes était indispensable

jugeait nécessaires dans le domaine de la moralité publique.
Ses fortes convictions religieuses lui aidèrent

droit de vote des femmes était indis ur amener les réformes législatives

duel de ses forces qui l'obligea à passer dar retraite des dix dernières années de sa vie. (avec une reconnaissance émue que toutes c

pour amener

l'ont soutenue d'autant plus volontiers qu'à 1 ont soutenue d'autant plus volontiers qu'à côté de sa préparation juridique, M¹° Arnold a acquis toute une formation sociale importante en organisant et dirigeant des camps de vacances, pour le «Mouvement de Jeunesse de la Suisse romande», notamment, et en établissant ainsi un contact étroit avec bien des familles pour lesquelles elle fait constam-ment des démarches et des enquêtes.

Mais la nomination d'une femme à un poste de cette importance est encore chose trop révolutionnaire pour notre canton, il faut le croire, et le Conseil d'Etat s'est prononcé pour un candidat masculin, dont les qualifications sont d'ailleurs excellentes. Il nous faut donc tâcher de nous consoler en considérant la démarche frit comment de la consoler en considérant la démarche frit comment fait en consoler en considérant la démarche frit comment fait en consoler en considérant la démarche frit comment fait de la consoler en considérant la démarche frit comment fait en consoler en considérant la démarche frit comment fait en consoler en considérant la démarche frit comment de la consoler en considérant la démarche frit comment de la consoler en considérant la démarche frit consoler en considérant la démarche de la consoler en considérant la consoler en consoler en considérant la consoler en co marche faite comme une première étape: au-cune de nous n'aurait osé rêver, il y a quelque nous n'aurait osé rêver, il y a quel-ques années, qu'une femme pourrait être un jour juge des mineurs, chose que chacun trouve maintenant parfaitement naturelle. Es-pérons qu'il en sera bientôt de même pour une « tutrice générale ».



DE-CI, DE-LA

Ce qu'on n'avait encore jamais vu...

... la remise officielle, par un femme, d'un monument à une municipalité. Le buste qui rappelle, sur les quais veveysans, le souvenir d'Anna de Noailles a été remis, le 3 octobre, à la ville de Vevey, par M^{me} L. Florentin, la distinguée critique d'art de la Suisse (Genève), au nom du Comité d'initiative de ce monument.

Actualités féminines.

Sous ce titre, Mme Simone Hauert a commencé, le 8 octobre, au studio lausannois de Ra-diophonie, une série d'entretiens où elle entend parler de l'actualité féminine en Suisse et à l'étranger. Saura-t-elle nous y expliquer pourquoi on ne peut, à la Radio suisse, pas même prononcer le mot de suffrage féminin? Comment fera-t-elle, lorsqu'il lui faudra parler de grands événements de l'étranger, pour commenter des élections de fem-mes, de nominations de femmes comme ministres ou déléguées à la Société des Nations, ou des entreprises féminines que seules ont permises les droits politiques?...

IN MEMORIAM

Mlle Amélie Humbert

Le 15 octobre mourait à Neuchâtel, à l'âge de quatre-vingt-six ans, Mie Amélie Humbert, qui, pendant de longues années, a joué un rôle de premier plan dans les œuvres de protection de la

premier plan dans les œuvres de protection de la femme et de la jeune fille.

Mile Humbert fit d'abord pendant quelque temps partie de l'Armée du Salut, à une époque doù celleci était en butte à une véritable persécution de la part du public et des autorités, où il fallait un grand courage pour porter le cottune de la part du public et des autorités, où il fallait un grand courage pour porter le de la part du public et de la quitta de la partie de la parti costume si respecté de nos jours. Elle la quitta pour devenir la secrétaire de Joséphine Butler, qu'elle accompagna dans ses campagnes en faveur de la cause abolitionniste, presque aussi hon-nie dans ce temps que l'Armée du Salut. En 1888, elle fut nommée secrétaire du Bureau

Central des Amies de la Jeune fille et assuma Central des Amies de la Jeune fille et assuma en même temps les fonctions de rédactrice du journal Le Bien public, rendant ainsi à l'œuvre des Amies les services les plus signalés. Ses connaissances linguistiques (elle possédait parfai-tement le français, l'anglais et l'allemand), sa vive intelligence, sa rectitude de jugement la faisaient grandement apprécier dans les Congrès pour la répression de la traite des femmes où elle représentait les Amies. Son zèle pour la cause abolitionniste ne faiblit jamais.

Une femme ne sera pas encore tuteur général à Genève

qui ont à cœur les problèmes de moralité pu-blique saluent ici sa mémoire. E. J.

Ce poste important se trouvant vacant dans Ce poste important se irouvant vacant dans ce canton, par suite du décès du titulaire précédent, une jeune juriste, M¹le Alice Arnold, docteur en droit pour une thèse sur La réforme du droit matériel applicable aux mineurs délinquants, y a posé sa candidature. Trois organisations féminines, soit l'Association de l'Association tion des Femmes universitaires, l'Association pour le Suffrage, et l'Union des Femmes,

La vie politique

Le Parti radical et les femmes

Nos hommes radicaux suisses se décideraient-ils à suivre l'exemple de leurs coreli-gionnaires français, et à admettre des femmes à égalité de droits dans leurs organes de di-rection? On sait qu'en France, en effet, plu-sieurs femmes ont siégé dans le Bureau central du parti radical, et notamment, parmi elles des féministes bien connues, Mme Kraemer-



Les femmes et les livres

Voyageuses: Anne Lindbergh 1

S'il est, parmi les innombrables ouvrages traduits dont beaucoup ne méritaient pas la peine qu'ils ont donnée à leur traducteur, quelques-uns sur la valeur desquels les simples lecteurs et le critique n'hésiteront pas à tomber d'accord, en voici un.

Mrs. Lindbergh a passé son examen de pilote, non point pour briller, mais pour suivre, pour seconder son illustre époux en de périlleux voyages. Qu'on se garde toutefois de croire à une attitude d'humble violette: femme effacée, ombre timide de son seigneur et me effacée, ombre timide de son seigneur et maître, autant de mots qui, appliqués à Anne Lindbergh, seraient du dernier grotesque. Ce qui justement plait en elle, c'est le tact parfait avec lequel elle occupe la place qui lui re-vient; que si celle-ci est la seconde, vous ne tarderez pas à voir quel cran, quelle santé physique et morale, quelle intelligence, quelle

¹ Anne Morrow-Lindbergh: Le Monde vu de haut. Adapté de l'anglais par Hervé Lauwick. Les petits-fils de Plon et Nourrit, éd., Paris.

rapidité de perception, il faut pour l'avoir gartoujours. On en demeure émerveillé. e posant jamais à l'héroïne, d'un naturel

absolu, l'aviatrice, quand elle a eu peur, l'a-voue sans ambage, et cette peur, elle nous la communique à fond lorsque l'appareil vole dans la nuit ou le brouillard dense et le voidans la muit ou le broulliard deinse et le voi-sinage, connu seulement par la carte, de cimes invisibles et menaçantes. Car — n'attendons, plus pour le dire — nous avons devant nous un caractère, certes, à la fois énergique et charmant, ce qui est rare, mais aussi un écri-

M. Hervé Lauwick dit, dans son avantpropos, que certaines remarques de l'auteur font penser à Proust ou à Maeterlinck. Peutêtre. Anne Lindbergh, cependant, est trop elleètre. Anne Lindbergh, cependant, est trop elle-même pour une comparaison, voire très flat-teuse. Ses expressions sont originales, ses ima-ges neuves, jailles de cette vie spéciale de l'air, s'habillent de mots qui portent. D'ici peu, sans doute, comptera-t-elle parmi les bril-lants précurseurs d'un genre littéraire encore à ses débuts. On voudrait tout citer de ce livre, ce qui signifie clairement qu'il faut le

lire.

Quel était donc le but pratique de cette expédition Lindbergh? Découvrir la voie aérienne la plus rapide par le nord vers l'orient, soit d'Amérique en Chine par le cercle polaire, en survolant les régions rébarbatives de l'Amérique septentrionale, le Japon, et enfin les régions alors inondées de la Chine.

« Pour nous, qui partions sur (au-dessus de se-rait plus juste) une terre inconnue, dit la pré-face, il y aurait de ces instants austères où l'on

suspend sa respiration, où, regardant de là-haut le territoire inaccessible, on sait que nuls yeux humains n'ont jamais, avant les vôtres, vu ce point... Il est aussi frais, immobile, intact, qu'une neige fraîche tombée pendant la nuit. »

Les préparatifs de départ constituent une Les préparatifs de départ constituent une étude ardue et minutieuse; il s'agit que tout le nécessaire y soit: provisions, vêtements, outillage, mafériel de réparation, équipements adaptés aux climats les plus différents... Mais, dominant cette préoccupation, point d'échappatoire à la tyramie du poids strictement limité. Que de choses ainsi à apprendre « avant d'acquérir la liberté de l'oiseau! » Avant de portir — elle s'y attendait un peu

Avant de partir — elle s'y attendait un peu Avant de parlir — elle sy attendat un peu — Mrs. Lindbergh découvre, non sans agpréhension, qu'à bord, ce sera elle l'opérateur de T. S. F. Or, elle ne possède de cette science que des notions fort vagues. Vite, il faut bûcher les « Règlements de la radio », passer un examen... Nous assistons, amusés, cet apprentissage, qui ne dut pas être amu-sant du tout pour l'élève.

Maintenant, les voilà en route, mari et femme, pour Washington, où les attendent les dernières formalités. Le service de la radio dernières formalités. Le service de la radio commence aussitôt. La pauvre novice hésite, cherche sans trouver, et commet plusieurs maladresses qui lui donnent fort chaud, car, si ce premier essai doit être un échec, quelle humiliation à l'arrivée! Mais non! Eureka! « Comme c'était simple! » exclamation classique de tous ceux qui ont trouvé...

Simple, sans doute, et pourtant, dans des circonstances graves, Mrs. Lindbergh aura encore l'occasion d'avoir chaud. Jamais, cependant, un ton dramatique, alors même que lés choses sont au pire. Tenace, incapable de ce « défaitisme » si fréquent aujourd'hui, crâne-ment elle tient bon, ou bien, s'il lui arrive d'être déprimée, cet état d'esprit ne dure guère: à la plus faible lueur d'espoir, on la voit se ressaisir.

La première étape, après un vol au-dessus de régions plates sans un arbre, couvertes de des telegions plates sans un abbe, contrets de lacs et d'étangs, amène nos voyageurs au pays des fourrures, parmi les Esquimaux, dont ils ne tardent pas à envier les capuchons, car, outre qu'il fait froid et humide, des légions de moustiques bourdonnent autour de leur de moustiques bourdonnent autour de leur tête. Ce n'est pourtant que le 4 août. Plus loin, c'est une nuit claire sous un soleil immobile, au-dessus d'un paysage lunaire, et à 3 heures du matin, les habitants d'Aklavik, petit centre perdu dans ces solitudes, sortent de leurs bungalows avec des appareils photographiques.

graphiques.

A Point-Barrow, atteint après bien des communications par T. S. F. à travers pluie et brouillard, les voyageurs sont accueillis dans une hospitalière maison démontable, un home américain, au cœur de ce pays perdu. Pendant deux mois d'été, et encore non sans peine, un bateau peut aborder. Il apporte alors des provisions, mais jamais un légume. C'est pour cela que Mrs. Lindbergh, ayant vu à l'intérieur d'une fenêtre, un plant de tomate qui pliait sous le poids:... d'une seule tomate verte, son hôtesse lui dit en souriant:

« Cette tomate ne mûrira jamais, vous savez; elle ne voit pas assez de soleil. Mais les feuilles